ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Sante publique

Question écrite n° 39258

Texte de la question

M Bernard Bardin appelle l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les problemes que pourrait poser la libre circulation en Europe des produits sanguins, prevue pour le 1er janvier 1993. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre afin que les principes de base de la transfusion sanguine francaise puissent etre respectes, evitant ainsi sur le territoire de la Republique francaise et en Europe tout trafic incontrole de sang.

Données clés

Auteur : M. Bardin Bernard
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39258
Rubrique : Politiques communautaires
Ministère interrogé : santé et famille
Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1622